

TOUJOURS PLUS LOIN DANS LA SURENCHERE ASSURANTIELLE

10 ans sont passés depuis l'affaire de Pornic et rien n'a changé, on cherche toujours des boucs émissaires et on demande des comptes sans se préoccuper des missions et conditions de travail. Nous sommes solidaires de notre collègue CPIP à Bordeaux.

Faire remonter des statistiques en catastrophe, organiser à la hâte des revues de dossiers sur les seuls violents conjugaux

Alors que nous sommes toujours noyés sous les injonctions paradoxales de notre administration :

Créér une alliance positive avec la personne suivie. Respecter la confidentialité.	M	Remonter les moindres faits et gestes de la personne, à qui ? jusqu'où ? En contradiction avec l'avis de la CNIL.
Eviter les sorties sèches	M	Reprocher la mise en place des aménagements de peine en cas de récidive, mettre des freins à la LSC.
Porter une attention particulière aux dossiers de violences conjugales	N	les priorités se superposent au gré de l'actualité et de la médiatisation :
		radicalisation, mœurs, SSJ, violences intrafamilialesetc.
Travailler la prévention de la récidive dans la durée.	N	Imposer des astreintes de veille à notre hiérarchie, répondre dans l'urgence.

A l'heure où nous sortons de la gestion d'un contexte sanitaire difficile, qui faisait suite à une période de souffrance sur le plan RH, une pression supplémentaire sur les équipes n'est pas entendable.

Notre hiérarchie doit prendre la mesure de la réalité de notre charge de travail et mieux garantir notre cadre d'intervention et la qualité de notre investissement professionnel.

<u>Prévenir</u> la récidive ne sera jamais <u>prédire</u> la récidive. Le responsable des faits reste l'auteur des faits.

Niort, le 10 juin 2021 L'intersyndicale